



WTO OMC

UNCTAD/WTO/AIR/15

27 OCTOBRE 2009

OBJET: RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DU CENTRE
DU COMMERCE INTERNATIONAL (ITC) (QUARANTE-TROISIÈME SESSION)

1. LA QUARANTE-TROISIÈME RÉUNION ANNUELLE DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN DU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (ITC) SE TIENDRA DU 14 AU 15 DÉCEMBRE 2009 AU PALAIS DES NATIONS, À GENÈVE, À PARTIR DE 10 HEURES, DANS LA SALLE XVII.

2. LE GROUPE CONSULTATIF COMMUN EXAMINERA LES ACTIVITÉS DE L'ITC ET ÉMETTRA DES RECOMMANDATIONS AU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA CNUCED ET AU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'OMC. LES DISCUSSIONS PORTERONT SUR LE PLAN STRATÉGIQUE (2010-2013) ET SUR LE DOCUMENT DE PROGRAMME POUR 2010. UNE SESSION SPECIFIQUE TRAITERA DES TRAVAUX DE L'ITC EN MATIÈRE DE STRATEGIES A L'EXPORTATION. CETTE RÉUNION SERA AUSSI L'OCCASION D'ANNONCER LES CONTRIBUTIONS DES DONATEURS À L'ITC POUR 2010.

3. LE GROUPE SERA SAISI DES DOCUMENTS CI-APRÈS:

- ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA RÉUNION (ITC/AG(XLIII)/L/227);
- PLAN STRATÉGIQUE DE L'ITC 2010-2013 (ITC/AG/XLIII/228);
- DOCUMENT DE PROGRAMME CONSOLIDÉ DE L'ITC POUR 2010 (ITC/AG/XLIII/229);
- RAPPORT ANNUEL SUR LES ACTIVITÉS DE L'ITC EN 2008 (ITC/AG(XLIII)/226) ET ADDENDUM 1: TABLEAUX STATISTIQUES (ITC/AG(XLIII)/226/ADD.1);
- RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LES ACTIVITÉS EN 2009 (PORTANT SUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2009) (ITC/AG/XLIII/230).

CES DOCUMENTS SERONT DISTRIBUÉS AU DÉBUT DE NOVEMBRE.

4. LES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE LA CNUCED ET DES MEMBRES DE L'OMC SONT INVITÉS À SE FAIRE REPRÉSENTER À LA RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN. IL EST RECOMMANDÉ QUE LES REPRÉSENTANTS SOIENT DÉSIGNÉS PARMI LES HAUTS FONCTIONNAIRES QUI S'OCCUPENT DE LA PROMOTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX OU DU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

09-5325

./.


EXTÉRIEUR EN GÉNÉRAL. IL EST PARTICULIÈREMENT SOUHAITABLE QUE LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET LES ÉCONOMIES EN TRANSITION, AUXQUELS LES SERVICES DU CENTRE SONT DESTINÉS, SOIENT REPRÉSENTÉS COMME IL CONVIENT.

5. LA RÉUNION EST OUVERTE AUX INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES ET AUX ORGANISMES DES NATIONS UNIES AINSI QU'AUX AUTRES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES AYANT LE STATUT D'OBSERVATEUR ET AUX ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES S'INTÉRESSANT À LA PROMOTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX.

6. IL EST DEMANDÉ QUE LES NOMS DES REPRÉSENTANTS À LA RÉUNION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN SOIENT COMMUNIQUÉS AVANT LE 6 DÉCEMBRE 2009 AU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (ITC), PALAIS DES NATIONS, 1211 GENÈVE 10 (FAX: +41 22 730 0575 OU 733 4439) OU PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE (ITCREG@INTRACEN.ORG).



SUPACHAI PANITCHPAKDI
SECÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CNUCED



PASCAL LAMY
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OMC